

Code de vie de l'École Saint-Jean-Bosco

Vision: "Un engagement, une action, une réussite"

Mission: À Bosco, notre mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves.

Valeurs: Respect ★ Entraide ★ Implication

Comment je m'y prends ?

- Je joue de façon sécuritaire et non-violente.
- J'utilise un langage respectueux.
- Je collabore avec les adultes.
- Je dénonce la violence et l'intimidation.
- Je règle mes conflits de façon pacifique.

En tout temps et en tout lieu, je me respecte et j'adopte des comportements respectueux envers tous.

Je circule calmement à l'école

Comment je m'y prends ?

- Lors des heures de cours, je suis en silence dans les corridors.
- Lors des transitions, je circule calmement.
- Au son de la cloche, je me dirige immédiatement vers mon rang.
- À l'intérieur de l'école, en tout temps, je me déplace en marchant.
- Dans le corridor de sécurité, je me déplace de façon sécuritaire.

En tout temps et en tout lieu, je respecte l'environnement ainsi que le matériel mis à ma disposition

Je collabore à la suite d'une consigne d'un adulte.

Comment je m'y prends ?

- Je suis responsable du matériel mis à ma disposition.
- Je jette les déchets aux endroits appropriés.
- Je prends soin de ma cour d'école et de mon école.
- Je prends soin des arbres et des arbustes.

L'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels appartenant aux élèves est interdite dans les locaux de l'École St-Jean-Bosco où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire, sauf lorsque cette utilisation est requise par:


- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;
- l'état de santé d'un élève;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Comment je m'y prends ?

- Je pratique l'habileté sociale "écouter" lorsqu'un adulte me parle.
- Je comprends la distinction entre une question (qui m'offre un choix) et une consigne.
- J'exécute la consigne avec une attitude positive.

2023-2024





L'école St-Jean-Bosco s'est donnée le mandat de prioriser certaines valeurs qu'elle considère très importantes tels que le respect, l'entraide et l'implication. Ces valeurs invitent les élèves, le personnel de l'école, les parents et les membres de la communauté à vivre ensemble et à apprendre dans un milieu sain et sécuritaire.

Afin de valoriser l'adoption de comportements positifs, diverses interventions et activités sont mises en place telles que le modelage des comportements attendus, les privilèges et récompenses, les mots d'encouragement, les messages à l'intercom, la participation à des activités spéciales... Des ateliers d'habiletés sociales sont également offerts pour répondre aux besoins des élèves tant au niveau de la gestion des conflits que de la gestion des émotions.

Advenant des comportements qui enfreignent le code de vie, des interventions et des conséquences logiques sont également appliquées selon la gravité de la situation. Il peut s'agir d'avertissement à l'oral et à l'écrit, d'une perte de privilège, d'une confiscation, d'une réflexion, d'un retrait et dans certains cas, d'une suspension interne ou externe.

Soyez assurés que l'ensemble des intervenants a le souci d'éduquer et d'enseigner dans un environnement riche, stimulant et positif afin de maintenir un sentiment d'appartenance et de plein épanouissement au quotidien.

